

DOCUMENT

2



Directives du Forum



SCOUTS
Creating a Better World



Introduction

Le Forum Africain des Jeunes du Scoutisme offre une opportunité pour les jeunes d'exprimer leurs opinions et faire des recommandations sur des questions les concernant, et de développer les compétences nécessaires pour renforcer leurs capacités et à prendre part aux processus de prise de décision.

Le fait que le Forum précède la Conférence Africaine du Scoutisme offre une opportunité aux délégués de la Conférence d'écouter les opinions des jeunes membres du Mouvement Scout sur les questions qui les concernent.

Objectifs du Forum

1. Offrir un environnement d'apprentissage au travers des discussions sur des sujets d'intérêts et sur le partage d'expériences.
2. Rehausser les compétences de prise de décisions des participants pour le Scoutisme et la société en général.
3. Développer des amitiés entre les participants et créer un réseau qui peut perdurer après le Forum
4. Formuler des apports relevant et faire des propositions et recommandations à présenter lors de la Conférence Africaine du Scoutisme.

Participants

1. Rôle des participants
 1. Avant le Forum :
 - i. Prendre contact avec leurs OSN respectives et obtenir une autorisation pour y participer.
 - ii. Recueillir des informations à travers son pays lors des forums des jeunes nationaux et régionaux, sur les sujets de discussions.
 - iii. Et informer le comité de pilotage du Forum des Jeunes (par l'intermédiaire de l'OSN) sur des sujets potentiels de discussion du Forum Africain des Jeunes.
 2. Pendant le Forum :
 - i. Prendre position selon leurs valeurs et coutumes sur les sujets de discussions.
 - ii. Participer activement pendant le Forum des Jeunes.
 - iii. Motiver les autres participants à participer activement aux questions du Forum.
 3. Après le Forum :
 - i. Diffuser les informations récoltées lors du Forum Africain des Jeunes du Scoutisme auprès des jeunes de leur OSN.
 - ii. Promouvoir l'idée du Forum Africain des Jeunes du Scoutisme dans leur pays pour encourager la participation des jeunes dans les prises de décision au niveau local.
2. Description
 1. Les participants du Forum des Jeunes Régional doivent avoir entre 18 et 25 ans révolu pendant l'année du forum.
 2. Il y a deux catégories de participants lors du Forum des Jeunes : les délégués (participants avec le droit de parole et droit de vote) et les observateurs (participants avec le droit de parole mais pas de vote).
 3. Chaque OSN doit désigner deux délégués et trois observateurs, c'est-à-dire un maximum de cinq participants par OSN.
 4. L'OSN hôte peut désigner des participants supplémentaires comme observateurs, mais pas plus de 20% du total des participants du Forum des Jeunes.



5. Le Comité de Pilotage peut inviter des jeunes d'autres régions de l'OMMS à participer, avec pour chaque régions un maximum de deux participants.
6. Les potentiels pays membres de la Région Afrique peuvent envoyer un maximum de deux participants comme observateurs.

3. Sélection

1. Les OSN ont la responsabilité de sélectionner et designer des participants aux Forum des Jeunes Régional.
2. Les noms des participants sélectionnés doivent être envoyés au Comité de pilotage du Forum des Jeunes et au Bureau Régional, au minimum trois mois avant le Forum des Jeunes Régional. Les OSN doivent s'assurer que le processus de sélection est démocratique et implique des jeunes membres.
3. Ceux sélectionnés doivent avoir la capacité de participer aux discussions du forum.
4. Autant que possible, les OSN doivent offrir une représentation uniforme et prendre en compte une équité des genres, dans le cas où l'OSN comprend des filles et des garçons.

Structure Administrative

1. Comité de Pilotage

1. Composition : le Comité de Pilotage doit être composé d'au moins :
 - i. Un membre du Comité Africain du Scoutisme.
 - ii. Un Directeur de Forum (de l'OSN hôte).
 - iii. Le Président ou un membre des Jeunes Conseillers en fonction.
 - iv. Un cadre du BMS/CSA en charge du programme des jeunes.
2. Fonctions : Le Comité de Pilotage a les tâches suivantes:
 - i. Développer des thèmes, objectifs et un agenda pour le Forum des Jeunes Régional et de les recommander au Comité Africain du Scoutisme pour approbation.
 - ii. Informer les OSN sur le thème du Forum des Jeunes six mois avant l'événement pour leur laisser le temps nécessaire de préparer les jeunes à contribuer pleinement lors du Forum.
 - iii. Choisir les méthodes de travail lors du Forum des Jeunes.
 - iv. Supporter le Comité de Direction, si nécessaire, dans le déroulé du Forum des Jeunes.

2. Le Comité de Direction (seuls les délégués officiels peuvent postuler comme membre du Comité de Direction)

1. Composition. Le Comité de Direction compte :
 - i. Six membres élus par les délégués du Forum des Jeunes.
 - ii. Un président élu parmi les six membres élus lors de leur première réunion pendant le forum précédent.
 - iii. Un vice-président élu parmi les six membres élus lors de leur première réunion pendant le forum précédent.
 - iv. Un secrétaire élu parmi les six membres élus lors de leur première réunion pendant le forum précédent.
 - v. Un porte-parole élu parmi les six membres élus.

Le Comité de Direction doit être élu pour un mandat fixe de trois ans. Deux membres d'une même OSN ne peuvent pas servir comme membre du Comité de Direction en même temps. Dans le cas où un membre du Comité de Direction n'est pas capable de remplir ces fonctions, son OSN sera invitée à nommer un remplaçant au Comité de Direction.



1. Le Comité de Direction a les tâches :
 - i. Aider le Forum à réaliser ces objectifs.
 - ii. Adapter l'agenda, si nécessaire, pour subvenir aux besoins du Forum.
 - iii. Représenter le Forum à la Conférence Africaine du Scoutisme.
 - iv. Assurer le suivi des résultats du Forum, en collaboration avec les participants du Forum sur la mise en place effective des recommandations du Forum par leur OSN, et maintenir la communication entre les participants du Forum.
2. Les Fonctions du Président du Forum :
 1. Présider le Forum Africain des Jeunes du Scoutisme.
 2. Rédiger un rapport des résultats du Forum des Jeunes qui doit être rendu au Comité de Pilotage une année à l'avance.
3. Les Fonctions du Vice-Président :
 1. Présider le Forum des Jeunes Régional en absence du Président.
 2. Présider le comité des recommandations du Forum et de formuler des recommandations, pour les faire soumettre à adoption du Forum des Jeunes et faire une présentation succincte à la Conférence Africaine du Scoutisme et de les inclure au rapport final du Forum des Jeunes.
4. Fonction du Porte-Parole :
 1. Conserver une trace des délibérations du Forum des Jeunes, assisté par le secrétaire du Comité de Direction.
 2. Préparer un résumé du Forum des Jeunes pour le présenter à la Conférence Africaine du Scoutisme, et une première version du rapport du Forum des Jeunes incluant les recommandations, et d'en rendre également une copie au Comité de Pilotage du Forum des Jeunes, au maximum six mois après le Forum des Jeunes.

Règles de Vote

Règles Générales

1. Seuls les délégués officiels du forum peuvent prendre part aux votes. Chaque délégation est représentée par un maximum de 2 délégués.
2. Les décisions seront prises à la majorité des participants. Les abstentions ne sont pas comptabilisées.
3. Pour les votes, chaque délégué peut soumettre une voix.
4. Le processus de vote se fait à mains levées ; s'il n'y a pas de majorité visible, le président peut demander à un vote par appel nominal ou à bulletin secret.
5. Les résultats des votes doivent être acceptés par les délégués du forum.

Élection des Jeunes Conseillers

1. 6 Jeunes Conseillers doivent être élus pendant le forum. Un maximum d'un délégué par pays participants peut être élu comme conseiller à chaque forum.
2. Seuls les délégués officiels sont qualifiés pour être élus comme Jeunes Conseillers.
3. Tous les candidats pour être Jeunes Conseillers doivent soumettre leur candidature, sur le formulaire officiel, avant la date limite choisie par le Comité de Pilotage.



4. Chaque délégation peut donner un maximum de deux voix par candidat selon le nombre de place à pourvoir en plénière. Cela veut dire, par exemple, s'il y a deux places à pourvoir, chaque délégation peut donner au maximum quatre voix répartis entre leurs candidats préférés figurant sur le bulletin de vote, mais pas plus de deux voix pour un seul candidat
5. Les scrutateurs auront la responsabilité de compter les votes et d'annoncer les noms des six candidats par l'intermédiaire du Président du Forum.
6. Le principe de la représentation zonale s'applique lors de l'élection des Jeunes Conseillers. Les représentants de chacune des cinq zones à savoir les zones Est, Ouest, Australe, Centrale et de l'océan Indien au forum doit élire un délégué parmi eux pour une des cinq places réservées aux jeunes conseillers. L'unique place restante est soumise à un vote en plénière lors du forum.
7. Les candidats à l'élection aux postes de Jeunes Conseillers représentant les zones seront tirés de la liste des candidats des Jeunes Conseillers reçus dans les délais fixés par le comité de planification. Cette élection précédera l'élection pour l(es) autre(s) place(s) en plénière.
8. Dans le cas où toutes les zones ne disposent pas de représentant au forum, rendant ainsi impossible d'avoir toutes les 5 places pourvu, les places restantes seront alors pourvu lors d'élections en séance plénière.

Responsabilité de l'Organisation National Scout hôte

L'OSN hôte s'acquittera de tous les services similaires que ceux offerts lors de la Conférence Africaine du Scoutisme pour assurer un bon déroulement du Forum des Jeunes.

L'OSN hôte devra mettre en place un Comité d'Accueil, conduit par le directeur du Forum des Jeunes et composé de jeunes membres pour offrir le support logistique au Comité de Pilotage du Forum des Jeunes.

Responsabilités du Comité Africain du Scoutisme

1. Le Comité Africain du Scoutisme est responsable d'approuver le thème et l'agenda du Forum Africain des Jeunes du Scoutisme, comme recommandé par le Comité de Pilotage.
2. Le Comité Africain du Scoutisme doit mettre à disposition les ressources nécessaires pour assurer la réussite du Forum des Jeunes.
3. Le Comité Africain du Scoutisme étudie les recommandations du Forum des Jeunes, les considère, et peut les inclure comme des points d'actions dans ces plans.